



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

## Haut Conseil de la santé publique

# APPEL À CANDIDATURES pour compléter les nominations d'experts au HCSP

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP), créé par la loi du 9 août 2004 (article 2) a pour missions de fournir aux pouvoirs publics l'expertise nécessaire à la conception et à l'évaluation de la politique de santé publique, ainsi qu'à la prévention et à la gestion des risques sanitaires en lien avec les agences sanitaires (article L 1411-4 du code de la santé publique).

Pour améliorer son dispositif d'expertise, trois nouvelles commissions sont créées : « maladies transmissibles » « risques liés à l'environnement » et « sécurité des patients : infections nosocomiales et autres événements indésirables liés aux soins et aux pratiques ».

Le remplacement d'experts démissionnaires dans le collège, la commission spécialisée «prévention, éducation et promotion de la santé », la commission spécialisée « maladies chroniques », la commission spécialisée « évaluation, stratégie et prospective » et le comité technique des vaccinations est également proposé.

Le HCSP lance un appel à candidatures auprès des chercheurs, universitaires et professionnels ayant une expertise relative à ces problématiques.

L'appel à candidatures et le dossier de candidatures peuvent être téléchargés sur le site Internet du HCSP <http://www.hcsp.fr>. Ils peuvent aussi être demandés à l'adresse courriel [hcsp-candidatures@sante.gouv.fr](mailto:hcsp-candidatures@sante.gouv.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative**  
**Secrétariat général du Haut Conseil de la santé publique**  
**Appel à candidatures - HCSP**  
**14 avenue Duquesne**  
**75350 PARIS 07 SP**

La date limite d'envoi des dossiers de candidatures est fixée au **4 décembre 2008**.